



Dispositif ayant pour objectif de promouvoir la pratique sportive en permettant aux jeunes dionysiens et dionysiennes de **6 à 18 ans** et sous certaines conditions, d'accéder à la vie associative grâce à une prise en charge municipale d'une partie du coût de la licence.

Cette démarche s'appuie sur l'axe 6 de la **Charte des Associations**.

**Critères d'éligibilités (joindre une copie des documents):**

- ✓ Etre domicilié sur le territoire communal
  - ✓ Inscrire votre enfant (licence) dans une association sportive dionysienne signataire de la « *Charte des Associations* » et dispensant une activité par un enseignant diplômé.
  - ✓ Enfants de 6 à 16 ans: bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)
  - ✓ 16 à 18 ans : famille dont le plafond de revenus ouvre droit à l'ARS
- 
- ▶ **L'aide (de 20 €) est limitée à une activité par an et par enfant.**
  - ▶ **Le versement sera effectué directement sur le compte de l'association**
  - ▶ **Remettre la fiche d'inscription au verso à l'association sportive accompagnée des justificatifs suivants: ARS ou attestation CAF (mentionnant l'attestation de rentrée scolaire)**

## PASS' SPORT - Fiche d'inscription

Valable pour une seule activité par an et par enfant  
(à retourner à l'association avant le 20/10/2023)

Nom et adresse du représentant légal :

### Enfant 1

Nom / Prénom:.....

Date de naissance: .....

Classe et établissement scolaire:.....

Nom de l'association sportive: .....

Visa de l'association

### Enfant 2

Nom / Prénom:.....

Date de naissance: .....

Classe et établissement scolaire:.....

Nom de l'association sportive: .....

Visa de l'association

### Enfant 3

Nom / Prénom:.....

Date de naissance: .....

Classe et établissement scolaire:.....

Nom de l'association sportive: .....

Visa de l'association

### Enfant 4

Nom / Prénom:.....

Date de naissance: .....

Classe et établissement scolaire:.....

Nom de l'association sportive: .....

Visa de l'association

**Signature des parents**